



Démarches pour obtenir une aide financière de base

Vous êtes dans le besoin ou connaissez des difficultés financières à cause de la crise du Covid-19 ? N'hésitez pas à nous contacter.

Nous pouvons évaluer rapidement votre droit à une aide financière de base avec un minimum de renseignements et documents. Pour prendre en compte l'ensemble de vos besoins, nous aurons besoin de l'ensemble des pièces listées ci-dessous en fonction de votre statut.

Important : en faisant appel aux prestations d'aide sociale pendant la crise sanitaire, vous ne subirez pas de préjudice ou de pénalité dans l'obtention ou le renouvellement de votre titre de séjour.

Démarches à suivre part statut

Si vous n'avez pas encore entrepris les démarches pour le dépôt d'une autorisation de séjour, nous vous encourageons à contacter les permanences juridiques suivantes qui vous aideront dans vos démarches.

CSP : 022 807 07 00 les mardis et jeudis matins (9h – 12h)

Caritas : 022 708 04 44 les lundis après-midi (13h30 – 17h30)
et mercredis matin (9h – 13h)

Le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève :
022 301 63 33 du lundi au vendredi de 9h à 18h

Les permanences volantes de l'EPER :
022 918 00 92/076 536 81 94 du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de 14 à 17h

1. Vous avez une attestation de demande d'autorisation de séjour pour étranger sans permis ou avez déposé récemment une demande d'autorisation de séjour

L'unité Aide d'urgence et ETSP de l'Aide aux migrants

Route de Meyrin 49 – 1203 Genève

Tél. 022 420 19 50

ADU-ETSP@hospicegeneral.ch



Documents principaux à fournir :

- Passeport / carte d'identité ou permis de séjour ou attestation de renouvellement
- Attestation de demande d'autorisation de séjour de l'OCPM, ou copie de la demande d'autorisation de séjour et la preuve d'envoi
- Copie de vos derniers revenus (salaire, allocation, subside, chômage, rente...)
- Décomptes bancaires/postaux/cartes de crédit des 3 derniers mois (période Covid-19 – sinon 12 derniers mois)

Pour une évaluation approfondie de vos droits :

- Copie de votre bail et contrat de sous-location
- Copie du dernier justificatif de paiement de votre loyer
- Copie de votre police/attestation/certificat d'assurance maladie

2. Vous êtes débouté-e de votre demande d'asile ou faites l'objet d'une décision de non-entrée en matière avec une décision de renvoi de Suisse

L'unité Aide d'urgence et ETSP de l'Aide aux migrants

Route de Meyrin 49 – 1203 Genève

Tél. 022 420 19 50

ADU-ETSP@hospicegeneral.ch

Document à fournir :

- Document de contrôle de l'OCPM

3. Vous êtes au bénéfice d'un permis N ou F

L'unité accueil de l'Aide aux migrants

Route de Meyrin 49 – 1203 Genève

Tél. 022 420 45 50

accueil-amig@hospicegeneral.ch

Documents principaux à fournir :

- Permis de séjour (si permis échu, attestation de renouvellement)
- Copie de vos derniers revenus (salaire, allocation, subside, chômage, rente...)
- Décomptes bancaires/postaux/cartes de crédit des 3 derniers mois Pour une évaluation approfondie de vos droits :
- Copie de votre bail
- Copie du dernier justificatif de paiement de votre loyer
- Copie de votre police/attestation/certificat d'assurance maladie



4. Vous êtes au bénéfice d'un permis F/B réfugiés

L'unité réfugiés et requérants d'asile de l'Aide aux migrants

Avenue Eugène-Lance 38bis – 1212 Grand-Lancy

Tél. 022 420 57 90

refugies-statutaires@hospicegeneral.ch

Documents principaux à fournir :

- Permis de séjour (si permis échu, attestation de renouvellement)
- Copie de vos derniers revenus (salaire, allocation, subside, chômage, rente...)
- Décomptes bancaires/postaux/cartes de crédit des 3 derniers mois (période Covid-19 – sinon 12 derniers mois)

Pour une évaluation approfondie de vos droits :

- Copie de votre bail
- Copie du dernier justificatif de paiement de votre loyer
- Copie de votre police/attestation/certificat d'assurance maladie

5. Vous êtes Suisse ou au bénéfice d'un permis C ou d'un permis B

Le centre d'action sociale de votre quartier

<https://www.hospicegeneral.ch/fr/votre-centre-de-quartier>

Documents principaux à fournir :

- Carte d'identité ou permis de séjour ou attestation de renouvellement
- Copie de vos derniers revenus (salaire, allocation, subside, chômage, rente...)
- Décomptes bancaires/postaux/cartes de crédit des 3 derniers mois (période Covid-19 – sinon 12 derniers mois)

Pour une évaluation approfondie de vos droits :

- Copie de votre bail
- Copie du dernier justificatif de paiement de votre loyer
- Copie de votre police/attestation/certificat d'assurance maladie